

La Vie d'une Coopérative au Second Degré

R. Poitrenaud

« Les coopératives scolaires sont des sociétés d'élèves dont la mission est d'améliorer le milieu moral, matériel et humain de l'école : ce sont des foyers de culture et de civisme. »

NAISSANCE DE LA COOPÉRATIVE :

Dans une classe de CEG où l'emploi du temps découpé en tranches organise le défilé régulier des professeurs « l'un chassant l'autre » il semble difficile de donner au groupe une unité qui lui permette de prendre conscience de ses responsabilités et de ses possibilités.

Les circonstances ont voulu qu'en cette année 1962-63 je puisse tenter l'essai : classe de 3^e de 16 élèves dont les mauvaises conditions de travail en 6^e avaient fait une « mauvaise classe » et dont j'ai pu, grâce à la compréhension du directeur et des collègues, devenir en fait, le professeur principal, c'est-à-dire y assurer, outre mes spécialités : mathématiques et sciences, soit 8 heures, les disciplines dites secondaires : dessin, musique, travail manuel, avec, en plus chaque soir, l'heure d'étude, au total 16 heures par semaine.

La mise en route a consisté à expliquer ce que j'entendais par coopérative : prise en charge des responsabilités en dehors du programme de l'examen et organisation des heures « libérées » : dessin, musique et travail manuel, le journal mural devant être le reflet de la vie coopérative.

PREMIER SOUCI : S'ORGANISER

Habités à agir selon les directives magistrales, les garçons furent au début un peu déconcertés, puis, rapidement sentirent sans bien les dominer encore les possibilités qui s'offraient à eux.

Tout d'abord, il s'agissait bien sûr de montrer aux adultes qu'on était capable de faire quelque chose. Pour cela il fallait s'organiser et nommer des responsables. Le petit nombre d'élèves permit de donner à

chacun un rôle à sa convenance : présidence, trésorerie, secrétariat, bibliothèque, affichage-décoration, matériel scientifique, atelier, sports, etc... La première réalisation fut de donner à la classe, un cadre personnel qui la distingue des autres. Mais la complexité des problèmes posés par la vie en commun les amena très vite à réclamer une organisation plus précise c'est-à-dire ce qu'ils appelèrent une constitution. La réunion hebdomadaire de coopérative fut alors très animée et les propositions âprement discutées se succédèrent à un rythme accéléré.

La découverte la plus importante me semble être celle-ci : alors que le président leur donnait toute satisfaction, ils décidèrent que le tenant du poste ne pourrait être réélu plus de deux fois (élections mensuelles). Motif invoqué : même si le président remplit parfaitement son rôle, il ne faut pas que cela empêche les autres de faire leurs preuves, chacun ayant droit aux plus hautes responsabilités.

Autre découverte intéressante au sujet de la bibliothèque : l'un des garçons, pensionnaire dans la commune, avait laissé traîner un livre et l'avait retrouvé endommagé. Plusieurs solutions furent proposées ; la plus simple paraissait être le remplacement aux frais du responsable. L'objection fut présentée que la bibliothèque avait pour but de permettre la lecture d'ouvrages hors de portée de la bourse des coopérateurs et que cette mesure risquait de les inciter à ne prendre que des livres de peu de valeur en raison du risque couru. On proposa alors de créer une caisse d'assurance, chaque adhérent versant une petite somme par trimestre pour s'assurer contre le risque de perte ou de détérioration. C'est alors que l'un des garçons fit remarquer que cela était susceptible de faire perdre à certains le sens de la responsabilité collective et qu'en tout état de cause, l'emprunter devait supporter une part du préjudice causé. C'était là retrouver le principe de la franchise par les assurances.

Mais cette organisation interne ne pouvait qu'engendrer une vie en circuit fermé.

DEUXIÈME SOUCI : OUVERTURE SUR L'EXTÉRIEUR, LES CORRESPONDANTS

Ce besoin s'est rapidement fait sentir : « D'autres font-ils comme nous ? »

Et, tout de suite, leur préférence alla aux pays d'Afrique de langue française. Ils écrivirent à Alziary dont ils avaient trouvé l'adresse dans un vieil annuaire de l'OCCE, lequel renvoya la lettre à Poirot qui leur proposa de correspondre avec le lycée de Marrakech. Ceci leur permit de réaliser un album sur leur école, leur commune et ses environs, album chaleureusement accueilli par les Marocains qui leur promirent en échange des études sur leur milieu, leurs coutumes, etc... Une correspondance individuelle fut engagée par la suite avec le lycée de Meknès.

TROISIÈME SOUCI : LE JOURNAL

Pourquoi un journal ? Aujourd'hui encore il me semble difficile de définir à quel besoin il a répondu. Par la suite, bien sûr, la vente en a fait ressortir le côté utilitaire, avec toutes les possibilités que donnent une caisse bien remplie. Mais, au départ, c'est je crois, le besoin de créer quelque chose de tangible, de solide qui concrétise l'existence de la petite société coopérative. Le président eut quelque peine à faire admettre son idée. Mais, par la suite, les hésitants furent les plus enthousiastes. Et, malgré mes inquiétudes, car n'enseignant pas le Français je voyais les difficultés de l'entreprise, un limographe de fortune fut construit et assura le tirage de 600 exemplaires. Les premiers stencils eurent bien du mal à supporter un tel effort, mais après transformation du prototype, la construction de deux limographes 21 x 27 donnant toute satisfaction permet maintenant de tirer en deux heures, quatre pages de journal à raison de 500 exemplaires chacune.

QUATRIÈME SOUCI : UN VOYAGE

La vente du journal ayant rapporté quelques fonds, les garçons eurent alors le désir de réaliser quelque chose dont ils puissent

garder le souvenir toute leur vie. Ainsi, ils échafaudèrent le projet d'aller passer quatre jours en Hollande, projet que je jugeai difficilement réalisable. Inutile d'insister sur ce que la préparation de cette aventure apporta aux garçons : échanges de lettres avec les ambassades, les syndicats d'initiative, les hôtels, nécessité de préparer un budget en florins, de prévoir un itinéraire, les passages de frontières et leurs formalités, les visites, etc... Ils organisèrent tout, absolument seuls, et ce voyage fut une extraordinaire réussite ; la classe de 3^e du CEG de filles fut invitée et, pendant quatre jours, 45 garçons et filles sillonnèrent les routes de Hollande sous l'autorité du président de coopérative qui se révéla, en cette occasion, un meneur de jeu de premier ordre. Je me contentai de l'assister moralement de ma présence en donnant seulement de temps en temps le petit coup de pouce nécessaire à la bonne marche de l'entreprise, compte tenu du fait que l'émancipation de ces garçons n'était que de fraîche date.

Avant le départ, chaque coopérateur avait été chargé d'un reportage et, au retour,

un numéro spécial du journal portant le sous-titre : « Quatre jours en Hollande » restera le témoin matériel de ce beau voyage. (?)

CINQUIÈME SOUCI : SE SURVIVRE

Ce voyage se présentant comme un aboutissement de l'année scolaire, il s'en suivit au retour, un léger flottement vite dissipé par la mise en chantier du numéro spécial. Et, déjà, la fin de l'année approchant, un ultime besoin se fait sentir : « Il ne faut pas que le journal disparaisse avec notre départ ».

C'est pourquoi les garçons ont décidé d'agir auprès de leurs camarades de 4^e, la classe qui « monte », afin qu'ils prennent le relai et assurent la relève.

R. POITRENAUD

(1) On peut obtenir ce numéro en adressant 1,50 F au CCP 5902.33 Paris, Coopérative scolaire Ecole de garçons, Montfort-l'Amaury (S.-et-O.) en indiquant sur le talon : pour « Quatre jours en Hollande ».

LA B. E. M.

“ LES TECHNIQUES AUDIO-VISUELLES ”

par C. FREINET et les Commissions de l'I.C.E.M.

fait le point de la question qui était à l'ordre du jour du
Congrès International de Niort

Abonnez-vous à la B.E.M. : 10 F par an - le livre de poche de la pédagogie